Increasing Degree Opportunities for Ontarians

Consultation Feedback / October 2000

This publication is also available as an Adobe Acrobat file (48K).

Introduction

Recognizing that students and employers need new skills and expertise to compete in today's rapidly changing economy, the Minister of Training, Colleges and Universities announced in April 2000 that students seeking a postsecondary degree in Ontario would soon have an exciting new range of top-quality education opportunities.

Several new initiatives were announced, including:

- allowing Ontario's colleges of applied arts and technology to offer applied degrees,
- permitting new private, degree-granting institutions in Ontario,
- and establishing a Quality Assessment Board that would ensure the quality of new programs and protect students' investments.

During May and June, Dianne Cunningham, Minister of Training, Colleges and Universities, and Tina Molinari, Parliamentary Assistant, held province-wide discussions on how these initiatives could best be implemented.

The following information has been compiled from round table consultations, one-on-one meetings with stakeholders, and written submissions.

The Minister received advice from:

- private sector/business/industry,

- public universities and colleges of applied arts and technology,
- COU,
- ACAATO,
- faculty and staff,
- regulatory/licensing bodies,
- privately funded Ontario degree-granting institutions,
- privately-funded Ontario postsecondary educational institutions,
- student organizations,
- out-of-province degree-granting institutions,
- private vocational schools,
- government agencies,
- and volunteer education organization/individuals,
- a broad range of employers,
- public universities and colleges and their faculty and staff,
- private institutions,
- students,
- and individuals.

Round tables were held in the following locations:

- St. Catharines,
- Barrie,
- North Bay,
- Toronto,
- Thornhill,
- Kitchener-Waterloo,
- Ottawa,
- and London.

The group discussions provided an opportunity for stakeholders to discuss issues informally. The Minister or Parliamentary Assistant attended each round table to listen to advice and opinions on the issues. Approximately 150 individuals participated in the discussions. Copies of the discussion paper were sent to 400 stakeholders and 52 written submissions were received. The paper was also posted to the ministry website.

Consultation Feedback

Quality Assessment Board

Question 1: ***What essential qualities or qualifications should the Quality Assessment Board Chair and membership have? How many members would be appropriate? What constituencies should be represented? How can conflic of interest be avoided?***

Key points:

Size of Board	▸ 9-12
Representation	▸ business/industry, academics and students, MTCU, professional associations ▸ sufficient Francophone presence ▸ representation from various regions of the province as well as bilingual representation ▸ no affiliation to institution applying ▸ exclude those with applications before the QAB ▸ agricultural sector, private religious colleges should be represented
Chair: qualifications/attributes	▸ chair must be an eminent Ontarian with wide multi-disciplinary educational background ▸ chair must understand academia, finance/industry/student views ▸ demonstrated commitment to higher education in Ontario ▸ background in public and private postsecondary experience ▸ acceptable to all constituencies ▸ academic integrity, but open to innovation ▸ strategic vision ▸ chair should have international profile
Members: qualifications	▸ experience with accreditation ▸ academic competence in assessment models, curriculum development ▸ seen to be impartial, qualified and representative ▸ experts in the field of pedagogy/curriculum design/academic delivery/standards as well as in field of study ▸ no restriction on out-of-province members
Structure	▸ peer reviews by academic expert panels ▸ a single body ▸ 2 bodies will be required for the assessment of applied degrees and establishment of new private institutions
Conflict of interest	▸ address conflict of interest through code of conduct ▸ board selection process can guard against conflict

Question 2: ***Should there be a relationship between the Board's assessmen and other accreditation or appraisal processes? If so, what should be the nature of that relationship?***

Key points:

Other models	▸ use existing accreditation bodies to advise on applications ▸ make standards compatible with existing bodies ▸ recognize other jurisdictions' accreditation ▸ undergraduate programs undergo UPRAC review ▸ OCGS comment on graduate programs
Recommendation for type of process	▸ two-stage process: assessment from panel of academic experts and other special advisors, then reporting to QAB for decision ▸ continue to require legislation to establish new institutions

Question 3: ***What essential academic standards would you recommend for the Board's use?***

Key Points:

Standards recommended	▸ for new Ontario universities, use Ontario university standards ▸ for out-of-province institutions use standards from home jurisdiction ▸ established Canadian and international academic standards ▸ QAB standards: program length, Canadian content, contact hours with professor, in-person testing infrastructure, development of critical thinking skills/communication skills, mode of delivery; faculty qualifications (not necessarily a terminal degree)

Question 4: ***What standards are required to ensure that the name of the degree and the name of the academic institution accurately reflect the nature of the education that is being offered?***

Key points:

- restrict use of "university" to institutions offering wide undergrad arts and science programs and graduate programs
- restrict use of "university college" to undergrad arts and science programs
- ensure nomenclature is compatible with existing university nomenclature
- require institutions with narrow offerings to have name reflecting that they are not a university

Question 5: What institutional standards are essential in assessing the readiness or capacity of an institution to offer a program leading to a degree?

Key points:

- infrastructure
- mode of delivery
- require a permanent physical presence - do not allow new institutions to be dependent on other institutions' resources (e.g. library), require at least 8 undergraduate programs in traditional liberal arts majors (natural sciences, social sciences, humanities)
- Standards: quality faculty with terminal degrees; academic freedom; standards similar to public universities for admission, promotion, etc.; appropriate curriculum; appropriate resources; recognition by other institutions (e.g. accept graduates); appropriate governance; clear mission statement showing distinctive goals; societal need; student financial support; ethical fundraising.

Question 6: *Should the Government establish an appeals mechanism to allow for appeals about the Board's process or findings?*

Key points:

- provide applicants with written rationale and opportunity to reapply
- appeals/Review: renewable 5-7 year term with review; allow applicants to reapply after correcting deficiencies; distinguish between deficient proposals and inappropriate programs
- appeals should be handled within 30 days
- process: consider provisional status; no appeal; reconsideration period of 90 days for unsuccessful applicants

Question 7:*Should the QAB recommendations include a time limit for approvals, requiring follow-up reviews (e.g., every 5 years)?*

Key points:

▸ 5-7 year approvals

Applied Degree Pilot Project

Question 1: What academic standards should be used by the QAB to assess applied degree pilot projects?

Key points of response:

Relationship to university degrees	▸ an applied degree program should not duplicate what is offered at universities ▸ there needs to be a clear distinction between a college applied degree and a university degree, particularly in the same field of study ▸ normal college admission standards should be used ▸ an applied degree program should not be driven by research ▸ applied degree should have greater rigour than a college diploma program ▸ either quality standards should be consistent for all programs or applied degrees should have distinct quality ▸ if an applied degree must meet the same standard as a university degree, then universities should be offering them ▸ if an applied degree is different than a university degree, the process for determining quality should be the same but the standard may not necessarily be the same, e.g., what is measured may be different ▸ applied degrees should have different standards than college diplomas but the standards for faculty and academic rigour should be the same as Ontario university standards ▸ differentiate from diploma with higher entry requirements such as higher marks, evidence of specific skills, portfolio

Quality Assurance	▸ should not invent a new process if existing ones can be used/adapted ▸ existing models for determining quality should be used or adapted, such as UPRAC/OCGS ▸ formal internal reviews and peer reviews from outside jurisdiction should be required ▸ proven track record on employment of graduates ▸ there should be mandatory faculty evaluation by students

Question 2: ***What institutional standards should be used by the QAB to assess the readiness or capacity of a college to offer a program leading to an applied degree? Should the standards be the same as those applied to new privately funded institutions?***

Key points:

Faculty Qualifications	▸ credentials should be higher than program taught ▸ faculty credentials are important for international recognition ▸ teaching by expert who has a degree in the field, practical experience is not enough ▸ need to have professional ▸ requires different skills to teach theory and practice ▸ faculty needs to keep up to date ▸ clarify research expectations, if any ▸ standards for faculty should be the same as Ontario university faculty
Links to Employers	▸ strong employment focus ▸ demonstrated labour market demand ▸ industry support in the provision of work placements ▸ verifiable job placement prospects ▸ cross-sectoral advisory committees
	▸ library holdings, access to university libraries, technological support, staff

Other Essential Resources	development ▸ track record in advanced programming/post diplomas and collaboration with universities ▸ appropriate space, student resources, financing, facilities ▸ ability of institution to market programs and get students ▸ need not just for library resources, but for resources relevant to the program ▸ applied degree program should reflect a niche and fit within the overall mission/strategic direction of the college ▸ the same standard should apply to college applied degrees and new private universities ▸ different, stricter standards for private universities (e.g. Ontario university standard) should apply ▸ private universities should meet standards used in Alberta (PCAB) ▸ same standards should apply at colleges, universities, and private universities

Question 3: ***What standards should be used to assess economic need for ar applied degree program?***

Key points:

Demand for program/graduates	▸ employability of graduates will be determined by the quality of the program ▸ student demand, demonstrated labour market demand, industry support ▸ verifiable job placement prospects ▸ focus on long-term as well as short-term needs with consideration of program's long-term sustainability ▸ concern about how to predict long-term HR needs
Regional Differences	▸ require special consideration for the North ▸ Put pilots in the north, francophone colleges, and colleges without a nearby university

Question 4:*How should applied degrees be strucured? Should a work component be required? Should there be a diploma exit option? What should the admission standards for college applied degreed be? What should degrees degrees from colleges be called?*

Key points:

- an applied degree program will require more than just a name change and a 1-year co-op added to an existing 3-year program
- content requires more breadth, depth of learning, strong outcome standards
- the program will emphasize balance between theoretical and practical knowledge, including more math, IT, communication/ research skills
- "applied" aspect should be measurable: lab time, placement, projects, teamwork, real-world problem solving
- will require rigor/relevance to meet international demand for qualified workers
- applied degree program should reflect a niche and fit within the overall mission/strategic direction of the college
- concern that an applied degree program not be too narrowly focussed
- 8 academic semesters with work experience
- direct relevance to labour market and strong industry support
- diploma exit option
- active program advisory committees for each program
- competency based
- there should be no work component; have applied content in every course and there should not be a diploma exit option
- use current college admission standards
- the credential should be titled "applied degree" or "degree", nomenclature should use "Bachelors" or "Baccalaureate"
- the credential should not be titled "applied degree" or "degree", nomenclature should not use "Bachelors" or "Baccalaureate"
- these degrees should be terminal to reflect the practical, career- oriented nature of the education
- credits should be transferable to university and need transferability from college to college/university to university/college to university, etc.

Privately-funded Degree Granting Institutions

Question 1: *Should there be any restrictions on the range of programs tha private institutions can offer?*

Key points:

Programs/Research	▸ there should be restrictions and they should be barred from offering applied degrees ▸ private universities should fill the gaps in programs currently unavailable and not be permitted to offer programs ▸ there should be no restrictions

Question 2: ***What tests of institutional capacity are most important to assess the ability of new degree-granting institutions to offer degree programs, e.g. faculty, library resources?***

Key points:

Program Delivery	▸ look for creative methods of delivery, scheduling such as part-time, four quarters, 24/7, etc.
Quality Assurance	▸ institutions must meet the quality standards of publicly-funded institutions ▸ set standards for student outcomes, industry acceptance, recognized quality standards, mission, governance, faculty, programs, finances
Transfer of Credits	▸ ensure transferability of credits
Alternatives to Private Institutions	▸ permit public universities to offer program "privately", provided there is complete separation from public part of the university
Financial Capacity	▸ bar from accessing public system's infrastructure and any public funds ▸ require 4 years worth of operational funding or equivalent commitment from private sector ▸ suggestion to start with financially sound current institutions ▸ financial standards should be established, e.g. regular audits ▸ monitor and report on indirect public subsidies
	▸ the type of physical resources required should be the same as for publicly-funded

Physical Resources	universities, e.g. research activity and facilities, computer and lab supports, etc. ▸ new methods should be allowed for program delivery that do not rely on traditional resources ▸ students, particularly graduate students, should have access to research facilities and funds ▸ bar from accessing any public infrastructure
Faculty Qualifications	▸ faculty credentials should be the same as for publicly-funded universities ▸ faculty credentials do not need to reflect current university standards
Quality Assurance	▸ governance structures should be the same as for publicly-funded universities ▸ governance structures can reflect unique mission/corporate organization ▸ QAB to assess institution as well as programs ▸ require a credible academic decision-making process like the public university's Senate
Non-Academic Opportunities	private institutions should have student supports: financial aid office, placement services, student union, recreational/athletic facilities

Question 3: ***What academic standards should be used by the QAB to assess new degree programs offered by private institutions?***

Key points:

Standard	▸ private institutions should meet the same quality standards as public universities
Post Graduate Studies	▸ same standards as Ontario public universities - use OCGS to assess
Credential	▸ nomenclature should be consistent with current university usage ▸ the degrees should be consistent with the mission of the institution ▸ leave applied degrees to colleges

Student Protection

Question 1: *What is the best mechanism for ensuring protection for students in the event that a private institution ceases operations?*

Key points:

- keep out short-lived ventures by establishing a transparent process up front requiring quality programming, asset assessment and accountability
- public release of enrolment and financial documents annually
- appropriate governance structures
- 4 years worth of operational funding for new privates or commitment from private sector for 4 years of funding
- taxpayer protection: monitor and report on indirect public subsidies.

Question 2: Should the government establish a sector-funded compensation pool? Should that pool include private vocational schools?

Key points:

- substantial bond with claims allowed within 6 months
- no public funds should be used
- financial instrument to secure tuition repayment and guarantee enough funding to allow student to complete elsewhere; minimum mechanisms similar to PVS system (money, retention of records)

Question 3: Should the government require a teach-out provision for all new degree-granting institutions? Are there measures of operational soundness which the government could apply to distinguish which institutions may require a teach- out provision and which may not?

Key points:

Teach out requirements	▸ mandatory teach-out arrangements ▸ articulation agreements with college or university ▸ if the quality screen is rigorous, don't need formal arrangements; credits will be transferrable

Transfer of credits	▸ greater transferability of credits; consider outcomes, not delivery mode ▸ government encourage generous transfer arrangements between public/private system ▸ mandatory transfer arrangements ▸ require credit transfer arrangements with chartered Ontario institutions

Question 4: How should student records be protected in the event of closure?

Key points:

- central databank for student records
- file records with third party electronically
- filed with government
- protect academic records within the privacy act
- for first 10 years provide government with student records for safekeeping

Copyright information: © Queen's Printer for Ontario, 2002

Possibilités accrues pour les Ontariennes et Ontariens d'obtenir un grade universitaire

Observations formulées pendant la consultation / Octobre 2000

Cette publication est aussi disponible en fichier Adobe Acrobat (50 Ko).

Introduction

Reconnaissant que les étudiantes et étudiants et les employeurs ont besoin de nouvelles compétences et connaissances spécialisées pour être concurrentiels dans l'économie d'aujourd'hui en constante évolution, la ministre de la Formation et des Collèges et Universités a annoncé en avril 2000 que les étudiantes et étudiants désireux d'obtenir un grade postsecondaire en Ontario disposeraient bientôt d'une nouvelle gamme de possibilités d'études de la plus haute qualité. Plusieurs nouvelles initiatives ont été annoncées, notamment :

- autoriser les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario à conférer des grades d'études appliquées,
- autoriser l'installation en Ontario de nouveaux établissements privés conferant des grades universitaires,
- créer une commission d'évaluation de la qualité chargée d'assurer la qualité des nouveaux programmes et de protéger les investissements des étudiantes et étudiants.

En mai et en juin, M^me^ Dianne Cunningham, ministre de la Formation et des Collèges et Universités, et M^me^ Tina Molinari, adjointe parlementaire, ont tenu des discussions dans toute la province concernant la meilleure façon de mettre en œuvre ces initiatives.

Les renseignements qui suivent ont été compilés lors de tables rondes et de

réunions individuelles avec divers intervenants et intervenantes et à partir de mémoires. La ministre a reçu des conseils des personnes et organismes suivants :

- entreprises commerciales et industrielles,
- universités publiques et collèges d'arts appliqués et de technologie,
- CUO,
- ACAATO,
- membres des corps professoraux et du personnel des universités et des collèges,
- organismes de réglementation et d'agrément,
- établissements ontariens privés conférant des grades universitaires,
- établissements ontariens privés d'enseignement postsecondaire,
- organisations étudiantes,
- établissements conférant des grades universitaires situés à l'extérieur de la province,
- écoles privées de formation professionnelle,
- organismes gouvernementaux,
- organismes et particuliers bénévoles du domaine de l'éducation,
- employeurs,
- étudiantes et étudiants,
- particuliers.

Des tables rondes ont eu lieu dans les localités suivantes :

- St. Catharines,
- Barrie,
- North Bay,
- Toronto,
- Thornhill,
- Kitchener-Waterloo,
- Ottawa,
- London.

Ces discussions en groupe ont permis aux intervenantes et intervenants de discuter librement des questions en jeu. La ministre ou son adjointe parlementaire ont assisté à chacune des tables rondes afin d'écouter les opinions et conseils formulés. Environ 150 personnes ont participé aux discussions. Un exemplaire du document de consultation a été envoyé à 400 intervenantes et intervenants, et 52 mémoires ont été reçus. Le document de consultation a aussi été publié sur le site Web du Ministère.

Observations formulées pendant la consultation

Commission d'évaluation de la qualité

Question 1 :*Quelles devraient être les qualités ou la qualification essentielles de la présidente ou du président et des membres de la Commission? Combien devrait-il y avoir de membres? Quels groupes d'intérêt devraient-ils représenter? Comment éviter les conflits d'intérêts?*

Principaux points :

Nombre de membres	▸ de 9 à 12
Représentation	▸ entreprises/industries, corps professoral, étudiants et étudiantes, MFCU, associations professionnelles ▸ nombre suffisant de francophones ▸ représentation de diverses régions de la province et dans les deux langues ▸ aucune affiliation à l'établissement présentant une demande ▸ exclure ceux et celles ayant présenté une demande à la CEQ ▸ représentation du secteur agricole, de collèges religieux privés
Présidence : qualification/qualités	▸ Ontarienne ou Ontarien éminent ayant de vastes antécédents multidisciplinaires ▸ le président ou la présidente doit comprendre les points de vue du monde universitaire, du milieu des finances, de l'industrie et des étudiants et étudiantes ▸ engagement manifeste vis-à-vis de l'enseignement supérieur en Ontario ▸ antécédents dans les milieux postsecondaires public et privé ▸ acceptable à tous les groupes intéressés ▸ intégrité intellectuelle, mais ouvert ou ouverte à l'innovation ▸ vision stratégique ▸ connu ou connue sur la scène internationale
Membres : qualification	▸ expérience de l'agrément ▸ compétences universitaires dans les modèles d'évaluation et l'élaboration de programmes d'études ▸ jugés impartiaux, compétents et représentatifs ▸ spécialistes dans leur domaine d'études et les domaines suivants : pédagogie, conception de programmes d'études, enseignement, normes ▸ aucune restriction quant aux membres provenant de l'extérieur de la province

Structure	▸ examens par des groupes de spécialistes universitaires ▸ un seul organisme ▸ 2 organismes seront nécessaires pour l'évaluation des grades d'études appliquées et l'installation de nouveaux établissements privés
Conflits d'intérêts	▸ traitement des conflits d'intérêts grâce à un code de conduite ▸ le processus de sélection des membres peut permettre d'éviter tout conflit d'intérêts

Question 2 : ***Devrait-il y avoir un rapport entre l'évaluation de la Commission et d'autres processus d'agrément ou d'évaluation? Dans l'affirmative, quelle devrait être la nature de ce rapport?***

Principaux points :

Autres modèles	▸ demander à des organismes d'agrément en place de fournir des conseils sur les demandes ▸ faire en sorte que les normes soient compatibles avec celles des organismes en place ▸ reconnaître l'agrément accordé par d'autres gouvernements ▸ soumettre les programmes de premier cycle à l'examen de l'UPRAC ▸ demander au CESO (OCGS) de faire ses observations sur les programmes de deuxième et de troisième cycle
Recommandations concernant le processus	▸ processus en deux étapes : évaluation par un comité de spécialistes universitaires et d'autres conseillères et conseillers spéciaux, puis décision par la CEQ ▸ continuer d'exiger l'adoption d'une loi pour créer de nouveaux établissements

Question 3 : ***Quelles normes la Commission devrait-elle utiliser pour ses évaluations?***

Principaux points :

Normes recommandées	▸ pour de nouvelles universités en Ontario, utiliser les normes des universités ontariennes ▸ pour les établissements de l'extérieur de la province, utiliser les normes qui s'appliquent là où ils sont basés ▸ normes universitaires canadiennes et internationales reconnues ▸ normes de la CEQ : durée des études, contenu canadien, nombre d'heures de contact avec les professeures et professeurs, infrastructure d'évaluation en personne, développement de la pensée critique et acquisition d'aptitudes à la communication, mode d'enseignement, qualification du corps professoral (pas nécessairement un grade terminal)

Question 4 : *Quelles normes faudra-t-il observer pour veiller à ce que le nom du grade et le nom de l'établissement décrivent de façon exacte la nature de l'enseignement dispensé?*

Principaux points :

- limiter l'usage du terme « université » aux établissements offrant de vastes programmes de premier cycle en arts et sciences et des programmes de deuxième et de troisième cycle
- limiter l'usage du terme « collège universitaire » aux programmes de premier cycle en arts et sciences
- faire en sorte que la nomenclature soit compatible avec la nomenclature universitaire existante
- exiger que les établissements offrant peu de programmes adoptent un nom indiquant qu'ils ne sont pas des universités

Question 5 : *À quelles normes faudra-t-il se référer pour évaluer si l'établissement est prêt à offrir ou capable d'offrir un programme donnant droit à un grade?*

Principaux points :

- infrastructure
- mode d'enseignement
- exiger une présence physique permanente – ne pas permettre aux nouveaux établissements de dépendre des ressources d'autres établissements (p. ex. bibliothèque), exiger au moins huit programmes de premier cycle dans les domaines d'arts libéraux classiques (sciences naturelles, sciences sociales, lettres et sciences humaines)
- normes : corps professoral de qualité détenant des grades terminaux; liberté universitaire; normes semblables à celles des universités publiques

relativement à l'admission, à la promotion, etc.; programmes d'études acceptables; ressources suffisantes; reconnaissance par d'autres établissements (p. ex. admission d'étudiantes et d'étudiants diplômés); structure de gestion acceptable; énoncé de mission clair comprenant des objectifs distinctifs; besoin sociétal; soutien financier pour les étudiants et étudiantes; activités de financement responsables

Question 6 : *Le gouvernement devrait-il mettre en place un mécanisme qui permette de faire appel du processus utilisé par la Commission ou de ses conclusions?*

Principaux points :

- fournir par écrit les motifs aux établissements auteurs d'une demande et leur donner la possibilité de présenter une nouvelle demande
- appels/réexamen : mandat renouvelable de 5 à 7 ans avec réexamen; permettre aux établissements auteurs d'une demande de présenter une nouvelle demande après avoir corrigé les problèmes; faire la distinction entre propositions inacceptables et programmes inappropriés
- les appels devraient être entendus dans les 30 jours
- processus : examiner la possibilité d'accorder un statut temporaire; aucun appel; période de réexamen de 90 jours pour les demandes rejetées

Question 7 : *Les recommandations de la CEQ devraient-elles limiter les approbations à une période de temps et exiger des évaluations de suivi (p. ex. tous les cinq ans)?*

Principaux points :

- approbations d'une durée de 5 à 7 ans	
Lien avec les grades universitaires	- tout grade d'études appliquées ne doit pas répéter ce qui est déjà offert dans les universités - besoin de distinguer clairement entre un grade collégial d'études appliquées et un grade universitaire, en particulier dans les mêmes champs d'études - on devrait utiliser les normes d'admission habituelles des collèges - les programmes donnant droit à un grade d'études appliquées ne doivent pas être orientés vers la recherche - les grades d'études appliquées devraient être plus

	rigoureux que les programmes menant à un diplôme collégial ▸ les normes de qualité devraient être uniformes pour tous les programmes ou bien les grades d'études appliquées devraient avoir des normes de qualité distinctes ▸ si les grades d'études appliquées doivent satisfaire aux mêmes normes que les grades universitaires, alors ce sont les universités qui devraient offrir ces grades ▸ si les grades d'études appliquées diffèrent des grades universitaires, le processus visant à établir la qualité devrait être le même, mais pas nécessairement les normes, c'est-à-dire que ce qui est mesuré pourrait varier ▸ les normes s'appliquant aux grades d'études appliquées devraient différer de celles s'appliquant aux diplômes collégiaux, mais les normes touchant le corps professoral et la rigueur intellectuelle devraient être les mêmes que celles des universités ontariennes ▸ différencier des diplômes en fixant des exigences d'admission plus élevées : notes plus élevées, preuve de compétences particulières, portfolio et autres
Assurance de la qualité	▸ ne pas établir un nouveau processus si ceux qui sont déjà en place peuvent être utilisés ou adaptés ▸ les modèles en place servant à déterminer la qualité devraient être utilisés ou adaptés (p. ex. UPRAC et CESO [OCGS]) ▸ on devrait exiger des évaluations officielles internes et des évaluations par des collègues d'autres territoires ▸ réputation établie pour ce qui est de l'insertion professionnelle des diplômées et diplômés ▸ évaluation obligatoire du corps professoral par les étudiants et étudiantes

Question 2 : ***Quelles normes, s'appliquant à l'établissement, devraient être utilisées par la Commission pour évaluer si un collège est prêt à offrir ou capable d'offrir un programme donnant droit à un grade d'études appliqu appliquées? Devrait-on utiliser les mêmes normes que pour les nouveaux établissements privés?***

Principaux points :

Qualification du corps professoral	▸ titres de compétences plus élevés que le programme enseigné ▸ les titres de compétences du corps professoral sont importants pour la reconnaissance internationale ▸ enseignement par un ou une spécialiste détenant un diplôme dans le domaine; l'expérience pratique ne suffit pas ▸ exiger l'accréditation professionnelle ▸ des compétences différentes sont nécessaires pour l'enseignement théorique et l'enseignement pratique ▸ le corps professoral doit se tenir à jour ▸ préciser les attentes éventuelles en matière de recherche ▸ les normes s'appliquant au corps professoral devraient être les mêmes que celles s'appliquant aux corps professoraux des universités ontariennes
Liens avec les employeurs	▸ programmes fortement axés sur l'emploi ▸ demande confirmée sur le marché du travail ▸ soutien de l'industrie sous forme de placements professionnel ▸ possibilités d'emploi vérifiables ▸ comités consultatifs intersectoriels
Autres ressources essentielles	▸ ressources documentaires, accès aux bibliothèques universitaires, soutien technologique, perfectionnement du personnel ▸ réputation établie en matière de programmes d'études supérieures ou post-diplôme et de collaboration avec les universités ▸ locaux, ressources étudiantes, installations et financement suffisants ▸ capacité de l'établissement de faire connaître ses programmes et d'attirer des étudiants et étudiantes ▸ ressources documentaires, mais aussi ressources appropriées aux programmes ▸ les programmes donnant droit à un grade d'études appliquées devraient correspondre à des créneaux et s'insérer dans la mission ou l'orientation stratégique globale du collège ▸ les mêmes normes devraient s'appliquer aux grades d'études appliquées des collèges et aux nouvelles universités privées ▸ des normes différentes et plus rigoureuses devraient s'appliquer aux universités privées (p. ex. normes des universités ontariennes) ▸ les universités privées devraient satisfaire aux normes utilisées en Alberta (PCAB) ▸ les mêmes normes devraient s'appliquer aux collèges, universités et universités privées

Question 3 : *Quelles normes devraient être utilisées pour évaluer le besoin, du point de vue de l'économie, d'un programme menant à un grade d'études appliquées?*

Principaux points :

Demande relative au programme et aux diplômées et diplômés	▸ l'employabilité des diplômées et diplômés sera déterminée par la qualité du programme ▸ demande des étudiants et étudiantes, demande manifeste sur le marché du travail, soutien de l'industrie ▸ possibilités d'emploi vérifiables ▸ accent sur les besoins à long terme et les besoins à court terme, tout en tenant compte de la viabilité à long terme du programme ▸ difficulté quant à la prévision des besoins à long terme en matière de ressources humaines
Différences régionales	▸ tenir compte de facteurs particuliers dans le Nord ▸ mettre en œuvre des projets pilotes dans le Nord, des collèges francophones et des collèges situés loin d'une université

Questions 4, 5 et 6 : *Comment les grades d'études appliquées devraient-ils être structurés? Faut-il inclure une composante « travail »? Faut-il inclure une option d'abandon en faveur d'un diplôme?*

Quelles devraient être les normes d'admission aux programmes collégiaux donnant droit à un grade d'études appliquées?

Quelle serait l'appellation appropriée des grades décernés par les collèges?

Principaux points :

- ▸ un programme donnant droit à un grade d'études appliquées exigera plus qu'un simple changement de nom et l'ajout d'une année de stages coopératifs à un programme qui dure trois ans actuellement
- ▸ le programme doit permettre d'acquérir de vastes connaissances en profondeur, et prévoir des normes rigoureuses pour les résultats
- ▸ le programme doit assurer un équilibre entre les connaissances théoriques et pratiques, notamment consacrer plus de temps aux mathématiques, à la technologie de l'information et aux aptitudes à la communication et à la recherche
- ▸ le volet « appliqué » doit être mesurable : heures en laboratoire, placements,

projets, travaux d'équipe, résolution de problèmes du monde réel
- le programme devra faire preuve de rigueur et de pertinence pour répondre à la demande internationale en travailleuses et travailleurs qualifiés
- le programme donnant droit à un grade d'études appliquées devrait correspondre à un créneau et s'insérer dans la mission ou l'orientation stratégique globale du collège
- le programme donnant droit à un grade d'études appliquées ne doit pas être trop restreint
- huit semestres d'études accompagnés d'expérience de travail
- programme directement pertinent pour le marché du travail et soutien solide de l'industrie
- option d'abandon en faveur d'un diplôme
- comités consultatifs actifs pour chaque programme
- programme axé sur les compétences
- aucune composante « travail »; études appliquées dans tous les cours; aucune option d'abandon en faveur d'un diplôme
- utiliser les normes d'admission collégiales actuelles
- le grade devrait s'intituler « grade d'études appliquées » ou « grade universitaire », et la nomenclature devrait comprendre le terme « baccalauréat » ou « bachelier »
- le grade ne devrait pas s'intituler « grade d'études appliquées » ou « grade universitaire », et la nomenclature ne devrait pas comprendre le terme « baccalauréat » ou « bachelier »
- ces grades devraient être terminaux afin de refléter la nature pratique axée sur la carrière des études
- il faudrait établir la transférabilité des crédits d'un collège à un autre, d'une université à une autre, du collège à l'université, etc.

Établissements privés conférant des grades universitaires

Question 1 : *Faut-il imposer des limitations à la gamme de programmes que les nouveaux établissements privés seront autorisés à dispenser?*

Principaux points :

Programmes et recherche	▸ il devrait y avoir des restrictions et il faut interdire à ces établissements d'offrir des grades d'études appliquées ▸ les universités privées devraient combler les manques dans les programmes actuellement fournis et ne devraient pas être autorisées à offrir des programmes actuellement dispensés par les collèges et universités déjà en place ▸ il ne devrait y avoir aucune restriction

Question 2 : *Quels sont les plus importants critères pour évaluer la capacité des nouveaux établissements à offrir des programmes donnant droit à un grade universitaire, p. ex. corps professoral, ressources de bibliothèque?*

Principaux points :

Prestation des programmes	▸ chercher des méthodes novatrices de prestation : temps partiel, quatre trimestres, 24 heures sur 24, sept jours sur sept, etc.
Assurance de la qualité	▸ les établissements doivent satisfaire aux normes de qualité des établissements subventionnés par les fonds publics ▸ ▸ établir des normes pour ce qui suit : résultats des étudiants et étudiantes, acceptation par l'industrie, normes de qualité reconnues, mission, structure de gestion, corps professoral, programmes, finances
Transfert de crédits	▸ assurer la transférabilité des crédits
Autres solutions que la création d'établissements privés	▸ permettre aux universités publiques d'offrir des programmes « de manière privée », à condition qu'ils soient complètement séparés du secteur public de l'université
Capacité financière	▸ interdire à ces établissements l'accès à l'infrastructure du système public et à tous fonds publics ▸ exiger un financement d'exploitation de quatre ans ou un engagement équivalent du secteur privé ▸ proposition : commencer avec des établissements existants dont la situation financière est saine ▸ établir des normes financières, p. ex. vérifications régulières ▸ surveiller les subventions publiques indirectes et présenter des rapports à ce sujet

Ressources matérielles	▸ le genre de ressources matérielles nécessaires devrait être identique à celui des universités subventionnées par les fonds publics : activités et installations de recherche, soutien informatique et laboratoires, etc. ▸ permettre l'utilisation de nouvelles méthodes d'enseignement ne s'appuyant pas sur les ressources habituelles ▸ les étudiants et étudiantes, particulièrement ceux et celles qui sont diplômés, devraient avoir accès aux installations et aux fonds de recherche ▸ interdire aux établissements l'accès à l'infrastructure publique
Qualification du corps professoral	▸ les titres de compétences du corps professoral devraient être les mêmes que ceux exigés dans les universités subventionnées par les fonds publics ▸ il n'est pas nécessaire que les titres de compétences du corps professoral correspondent aux normes universitaires actuelles
Assurance de la qualité	▸ les structures de gestion devraient être les mêmes que celles des universités subventionnées par les fonds publics ▸ les structures de gestion pourraient correspondre à la mission et à l'organisation particulières de l'entreprise ▸ la CEQ évalue tant l'établissement que les programmes ▸ exiger un processus décisionnel crédible comme le sénat dans les universités publiques
Composantes parascolaires	▸ les établissements privés devraient offrir du soutien aux étudiants et étudiantes : bureau d'aide financière, service de placement, association étudiante, installations de loisirs et de sports

Question 3 :*Quelles normes, sur le plan de l'éducation, devraient être utilisées par la CEQ pour évaluer les nouveaux programmes menant à un grade universitaire?*

Principaux points :

Normes	▸ les établissements privés devraient satisfaire aux mêmes normes de qualité que les universités subventionnées par les fonds publics
Études supérieures	▸ mêmes normes que celles s'appliquant aux universités ontariennes subventionnées par les fonds publics – charger le CESO (OCGS) de l'évaluation
Titres de compétences	▸ la nomenclature devrait être compatible avec l'usage actuel dans les universités ▸ les grades devraient être compatibles avec la mission de l'établissement ▸ laisser les grades d'études appliquées aux collèges

▲

Protection des étudiantes et étudiants

Question 1 : *Quel est le meilleur mécanisme pour assurer la protection des étudiantes et étudiants au cas où un établissement privé mettrait fin à ses opérations?*

Principaux points :

- exclure les entreprises de courte durée en établissant dès le début un processus transparent exigeant des programmes de qualité, l'évaluation de l'actif et l'obligation de rendre compte
- publication annuelle de documents concernant les inscriptions et les finances
- structure de gestion acceptable
- exiger un financement d'exploitation de quatre ans pour les nouveaux établissements privés ou un engagement du secteur privé à fournir du financement pendant quatre ans
- protection des contribuables : surveiller les subventions publiques indirectes et présenter des rapports à ce sujet

▲

Question 2 : *Le gouvernement devrait-il établir une réserve d'indemnisation financée par secteur? Cette réserve devrait-elle également couvrir les écoles privées de formation professionnelle?*

Principaux points :

- exiger un cautionnement important et permettre les demandes d'indemnités dans les six mois
- aucuns fonds publics ne doivent être utilisés
- instrument financier pour garantir le remboursement des droits de scolarité et un financement suffisant permettant aux étudiants et étudiantes de terminer leur programme ailleurs; mécanismes minimaux semblables au système des écoles privées de formation professionnelle (argent, conservation des dossiers)

Question 3 :*Le gouvernement devrait-il exiger une disposition de reprise par un autre établissement pour tous les nouveaux établissements conférant des grades universitaires? Y a-t-il des mesures d'intégrité des opérations que le gouvernement pourrait appliquer pour distinguer les établissements qui peuvent nécessiter une disposition de reprise de ceux qui n'en ont pas besoin?*

Principaux points :

Disposition de reprise	▸ dispositions de reprise obligatoires ▸ ententes d'articulation avec un collège ou une université ▸ si la surveillance de la qualité est rigoureuse, des dispositions officielles ne sont pas nécessaires, car les crédits seront alors transférables
Transfert de crédits	▸ plus grande transférabilité des crédits; tenir compte des résultats, non du mode d'enseignement ▸ encouragement par le gouvernement de dispositions de transfert souples entre le système public et le système privé ▸ dispositions de transfert obligatoire ▸ exiger des ententes de transfert avec les établissements ontariens à charte

Question 4 : *Quelle est la meilleure façon d'assurer la protection des dossiers dossiers des étudiantes et étudiants, et qui devrait en être responsable?*

Principaux points :

- base de données centralisée pour les dossiers des étudiants et étudiantes
- dépôt électronique des dossiers auprès d'un tiers
- dépôt des dossiers auprès du gouvernement
- protéger les dossiers scolaires aux termes de la loi sur la protection de la vie privée
- pendant les dix premières années, charger le gouvernement de conserver les dossiers des étudiants et étudiantes

---

Ontario
Ce site est mis à jour par le gouvernement de l'Ontario, Canada.

Avis de non-responsabilité concernant les liens externes

Renseignements sur les droits d'auteur : © 2002, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.